



Hervé Berville  
Député

Communiqué de presse

27 août 2018

# UN MONDE COMMUN, UN AVENIR POUR CHACUN

**La modernisation de la politique partenariale de développement et de solidarité internationale**

*Rapport par Hervé Berville,  
parlementaire en mission auprès de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères  
et de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances  
Remis au Premier ministre, présenté au Président de la République - août 2018*

---

Dans un monde marqué par la remise en cause du multilatéralisme, l'accélération des changements climatiques, la multiplication des foyers d'instabilité ou encore la hausse des inégalités, **la capacité à imaginer de nouvelles solutions collectives pour répondre aux défis contemporains apparaît comme un enjeu déterminant de notre avenir commun.**

C'est dans cet esprit de responsabilité partagée que le Président de la République a fixé, dès le début du quinquennat, un nouveau cap à la politique de développement et de solidarité internationale. Renforcée par une hausse des moyens qui lui seront consacrés, **cette politique est désormais axée sur 5 priorités : l'éducation, la stabilité et la lutte contre les fragilités, le climat et l'environnement, l'égalité femmes-hommes et la santé.**

*La nécessité de renouveler le sens de la politique de développement  
dans un monde en pleine mutation*

S'inscrivant dans la continuité du discours de Ouagadougou, la mission qui m'a été confiée le 27 février 2018 par Emmanuel Macron fut l'opportunité de **repenser le sens et les modalités d'action de la politique de développement au regard des transformations globales en cours.**

De nombreuses initiatives innovantes ont émergé sur l'ensemble des territoires, portées par des entrepreneurs, des réseaux collaboratifs, des fondations ou encore des organisations de la société civile. C'est dans ce contexte que doit être reconsidérée notre habilité à influencer sur les changements à l'œuvre tant en France que dans les pays concernés.

Ce rapport considère que **l'aide publique au développement (APD), qui devrait être renommée politique de partenariats et de solidarité internationale,** doit être conçue comme le moyen privilégié pour intégrer

ces dynamiques nouvelles au cœur de nos relations avec les pays en développement, en mobilisant largement les citoyens et en confiant à tous les acteurs les leviers pour agir.

**La modernisation doit ainsi se traduire par une meilleure prise en compte des mouvements endogènes, qui donnent une place centrale à la jeunesse, et par la mise en place de pratiques fortement partenariales.**

*12 propositions pivots et 24 propositions complémentaires  
pour moderniser la politique de développement*

**Enrichi par plus de 350 auditions menées en France et à l'étranger** (Dakar, Washington D.C, Londres et Bruxelles), **le rapport avance 12 propositions pivots** qui reposent sur le constat que la France dispose de nombreux atouts pour mettre en œuvre les priorités présidentielles mais que l'action manque d'efficacité et se montre lacunaire à de multiples égards.

Elle est en effet peu ancrée sur le territoire national et n'intègre pas tous les pans de la société ; elle cible peu les pays prioritaires du continent africain qui bénéficient d'une part minoritaire des moyens alloués ; son impact effectif n'est pas suffisamment évalué ; elle ne s'appuie pas assez sur l'ensemble des parties prenantes et les initiatives restent souvent cloisonnées voire isolées ; elle peine à entraîner le secteur privé, qui se trouve pourtant être un vecteur essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable.

*Les 36 propositions peuvent être regroupées autour de 5 dimensions :*

### **1. Stratégie**

- Le rapport préconise l'élaboration d'un **Cadre de partenariat global** qui expose au sein d'un document unique la vision stratégique à long terme de la France, source de lisibilité et de prévisibilité pour l'ensemble des parties prenantes.
- Ce cadre global pourra être décliné avec les pays-cibles à travers des **Dialogues de partenariats et d'investissements** articulés au niveau bilatéral ou régional et complémentaires de l'action européenne.

### **2. Europe**

- La voix et l'engagement de l'Europe en faveur du développement comptent particulièrement en cette période d'incertitude. Le rapport propose ainsi de préparer un **nouveau pacte fondateur de la relation Europe-Afrique** capable d'articuler de manière globale les termes de cette relation pour mieux prendre en compte les opportunités et les défis qui unissent les deux continents.
- La **nomination d'un commissaire** spécifiquement dédié est également suggérée pour incarner ce partenariat renouvelé et assurer la continuité des travaux.

### **3. Redevabilité**

- Le rapport recommande la **présentation d'une loi d'orientation et de programmation de la politique de partenariats et de solidarité internationale** pour redonner confiance aux multiples acteurs en garantissant la prévisibilité des engagements financiers. Cela permettra également de dépasser l'obsession quantitative annuelle qui limite significativement la portée et la qualité des débats.
- Le contrôle et le suivi, notamment parlementaire, de cette politique seront également renforcés par la mise en œuvre d'une **commission indépendante d'évaluation** qui réunira les différentes instances d'évaluation, aujourd'hui morcelées.

### **4. Appropriation et participation des citoyens**

- Afin de sensibiliser les concitoyens aux enjeux de cette politique, le rapport propose d'organiser un **tour de France sur le thème « Les routes de 2030 »**, qui prendrait la forme d'une large consultation publique menée à travers tout le territoire.

- En parallèle, une **plateforme d'information et de financement participatif** pourra être lancée pour faciliter l'engagement direct des citoyens sur des projets concrets.
- Les citoyens seront également conviés au **Forum 2030, premier espace de dialogue rassemblant l'ensemble des acteurs**, qui permettra de décloisonner les approches et de stimuler de nouveaux partenariats.
- Le rapport propose aussi de donner un nouvel élan au volontariat international avec la **création d'un PASS Engagement-Solidarité** qui facilitera la mobilité des jeunes et la réciprocité des échanges.
- Afin d'accélérer la valorisation des nombreuses expertises disponibles, il est suggéré de créer un **programme Jeune expert international** destiné à détacher de récents diplômés d'écoles et d'universités françaises au sein d'institutions publiques de pays prioritaires demandeurs.
- Dans le même esprit, un **programme d'expertise technique destiné à la diaspora**, qui représente un vivier de compétences encore trop peu valorisé, pourra être expérimenté.
- Enfin, il est proposé de **renforcer le rôle des ambassades à la faveur d'une augmentation des moyens destinés au soutien direct des initiatives tournées vers la jeunesse** et l'accompagnement de projets innovants.

### **5. Mobilisation du secteur privé**

- Les actions visant à mobiliser les financements privés ne seront convaincantes et efficaces que si elles s'accompagnent d'un **effort de mobilisation des ressources domestiques** dans les pays concernés. Une **initiative coordonnée des bailleurs dans ce sens pourra être portée par la France lors du sommet du G7 de 2019.**
- Le soutien à l'innovation, apporté notamment par le secteur privé, apparaît ensuite comme un élément déterminant dans la mise en œuvre d'une politique à fort impact et véritablement transformatrice. Le rapport propose ainsi la **création d'un fonds pour l'innovation et l'expérimentation** doté initialement de 100 M€ et destiné à soutenir des démarches expérimentales et à accompagner le passage à l'échelle d'initiatives caractérisées par une prise de risque avérée.
- Ce partage de risque doit également se traduire par la possibilité pour **Proparco (la filiale secteur privé de l'Agence française de développement) de mobiliser de nouveaux instruments à fort effet de levier** comme les garanties en première perte, la syndication et l'activité de gestion pour compte de tiers.
- Au niveau européen, il est préconisé que la **Banque européenne d'investissement dépasse la logique d'investissement direct pour se tourner vers une logique de garantie** afin de mobiliser fortement les ressources privées.
- Le rapport préconise enfin d'accélérer le **soutien à l'innovation financière en étendant à d'autres domaines, comme l'éducation et la santé, le marché des obligations à impact**, jusqu'ici restreint au climat.

*L'ensemble des mesures du rapport vise à construire une politique de partenariats et de solidarité internationale résolument tournée vers les citoyens et en particulier la jeunesse, centrée sur la mise en œuvre de partenariats renouvelés avec le secteur privé, les fondations ou encore les acteurs locaux et au service de solutions innovantes et durables en mesure de répondre aux défis communs contemporains.*